

L'IBP

Méthodes de relevés et représentations à l'échelle d'une propriété ou d'un massif

CHOIX DE LA METHODE DE RELEVÉ

❖ vous relevez l'IBP dans une parcelle lors de la visite préalable à une coupe ou à une intervention sylvicole

➔ noter l'IBP séparément dans chaque peuplement de la parcelle au moment de la visite :

* surface du peuplement < 1,5 ha

➔ parcours en plein (p. 2)

* surface du peuplement > 8-10 ha

➔ parcours partiel (p. 2)

* surface du peuplement entre 1,5 et 8-10 ha

- difficultés d'observation : faible visibilité (< 10-15m), peuplement difficilement pénétrable ou relief accidenté

➔ parcours partiel (p. 2)

- peuplements très homogènes (taillis de châtaignier, jeune plantation...)

➔ parcours partiel (p. 2)

- autres cas

➔ parcours en plein (p. 2)

Remarque : parcours partiel et en plein peuvent être associés dans la même parcelle en fonction des peuplements qui la composent

❖ vous relevez l'IBP dans une forêt lors d'un diagnostic ou pour l'élaboration d'un plan de gestion :

* un échantillonnage systématique est prévu pour décrire les peuplements

➔ échantillonnage (p. 5)

* un parcours des parcelles est prévu pour décrire les peuplements

➔ noter l'IBP séparément dans chaque peuplement (ou éventuellement types de peuplement) au moment de la description :

- surface du peuplement < 1,5 ha

➔ parcours en plein (p. 2)

- surface du peuplement > 8-10 ha

➔ parcours partiel (p. 2)

- surface du peuplement entre 1,5 et 8-10 ha

. difficultés d'observation : faible visibilité (< 10-15m), peuplement difficilement pénétrable ou relief accidenté

➔ parcours partiel (p. 2)

. peuplements très homogènes (taillis de châtaignier, jeune peuplement, plantation...)

➔ parcours partiel (p. 2)

. autres cas

➔ parcours en plein (p. 2)

Remarque : parcours partiel et en plein peuvent être associés dans la même forêt en fonction des peuplements qui la composent

❖ vous relevez l'IBP dans un massif ou sur un territoire :

➔ choisir la méthode selon l'objectif recherché, les caractéristiques des peuplements (surface, visibilité, relief) et les autres observations prévues

POUR REALISER LE RELEVÉ PARTIEL PAR TRANSECT :

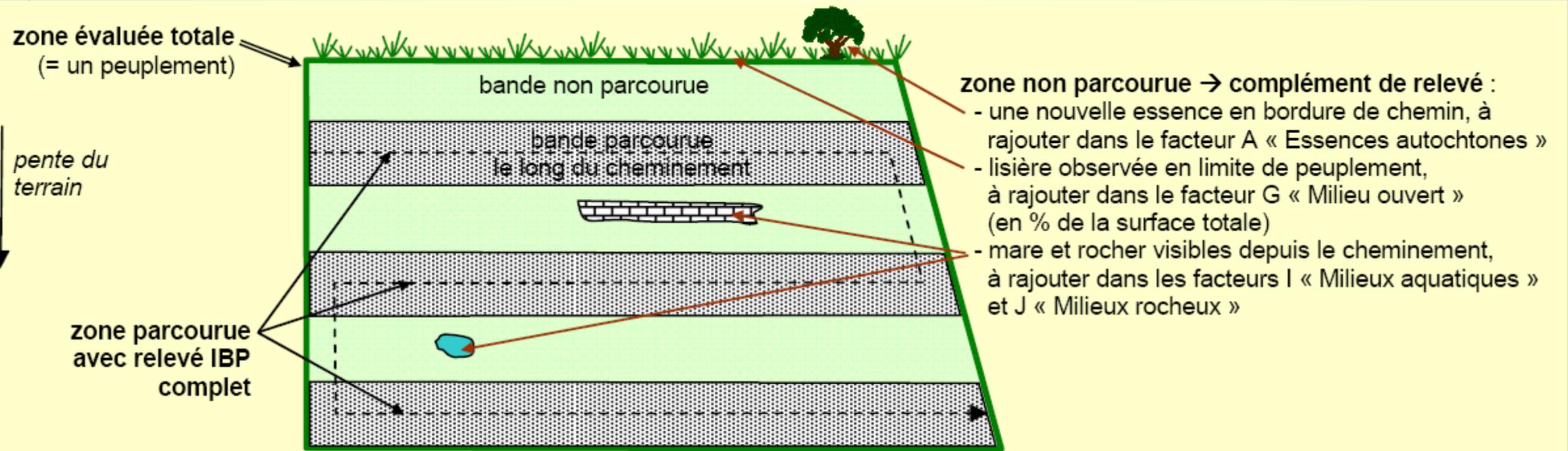
Surface parcelle en ha :		5	Surface parcelle :		50000	m ²		
		OK						
Longueur cumulée (m) :		300	Largeur (m):		40			
Surface transect :		12000	m ²	1,20	ha	OK		
Taux d'échantillonnage :		24%		Cellules à renseigner				
		OK						
Facteurs		Surface parcourue (ha)	score = 0	seuil min note 2	nbre m ln pour score = 2	seuil min note 5	nbre m ln pour score = 5	
C et D	Bols mort sur pied de « grosse » circonférence	1,0	0 tronc	1	1 à 2 troncs	3	3 troncs et plus	ligne référence
		1,5	0 à 1 tronc	1,5	2 à 4 troncs	4,5	5 troncs et plus	ligne archivage
		2,0	0 à 1 tronc	2,0	2 à 5 troncs	6,0	6 troncs et plus	ligne archivage
		2,5	0 à 2 troncs	2,5	3 à 7 troncs	7,5	8 troncs et plus	ligne archivage
		3,0	0 à 2 troncs	3	3 à 8 troncs	9	9 troncs et plus	ligne archivage
	Bols mort au sol de « grosse » circonférence							
	1,200		1,2	1	3,6	4	ligne de calcul	
E	Très gros bols vivants	1,0	0 pied	1	1 à 4 pieds	5	5 pieds et plus	ligne référence
		1,5	0 à 1 pied	1,5	2 à 7 pieds	7,5	8 pieds et plus	ligne archivage
		2,0	0 à 1 pied	2	2 à 9 pieds	10	10 pieds et plus	ligne archivage
		2,5	0 à 2 pieds	2,5	3 à 12 pieds	12,5	13 pieds et plus	ligne archivage
		3,0	0 à 2 pieds	3	3 à 14 pieds	15	15 pieds et plus	ligne archivage
	1,200		1,2	1	6	6	ligne de calcul	

CALCUL DE LA LONGUEUR ET LARGEUR DES TRANSECTS
(fichier sous Excel)

CALCUL DES SEUILS

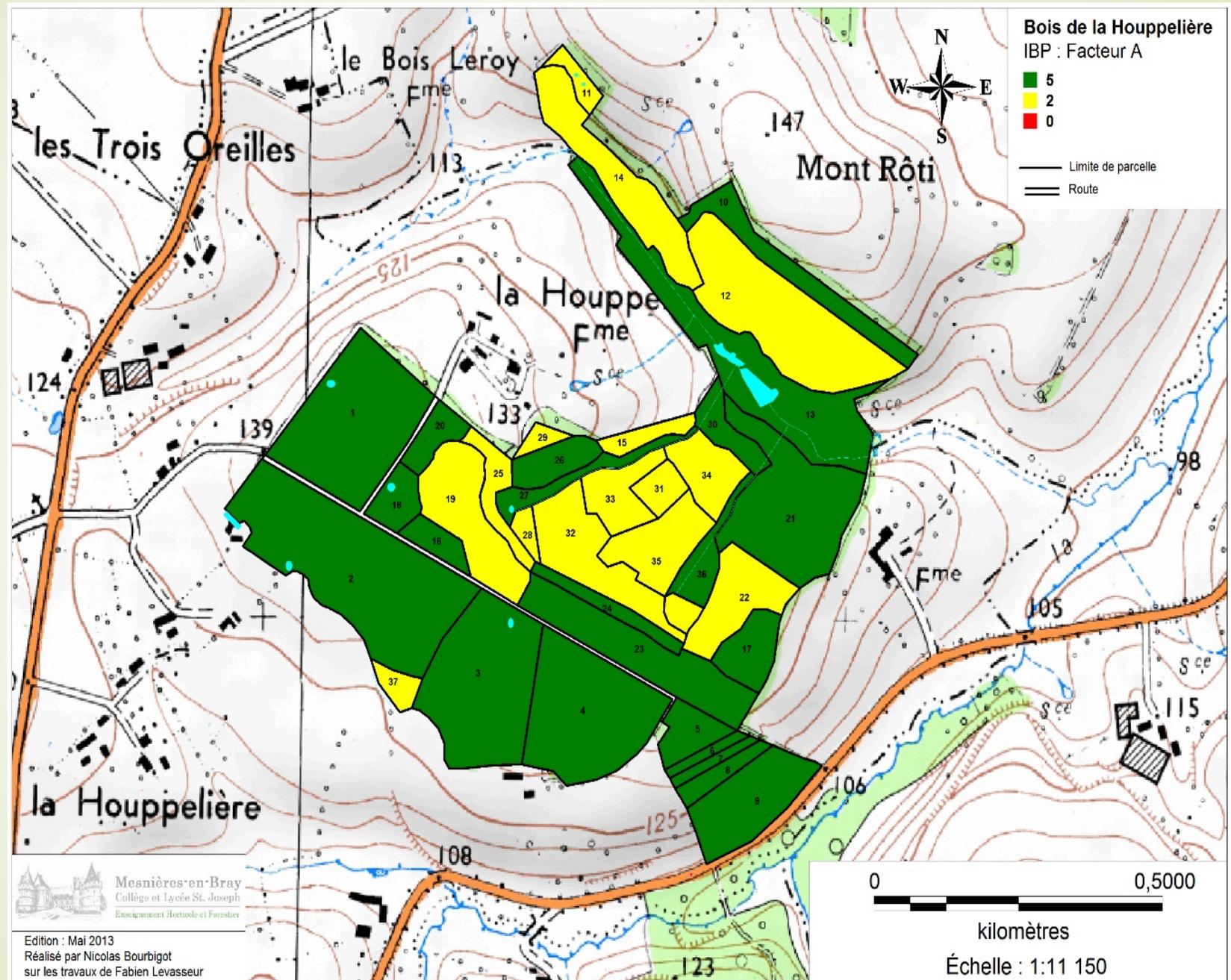
Taux d'échantillonnage :
>15% et au moins 1ha parcouru

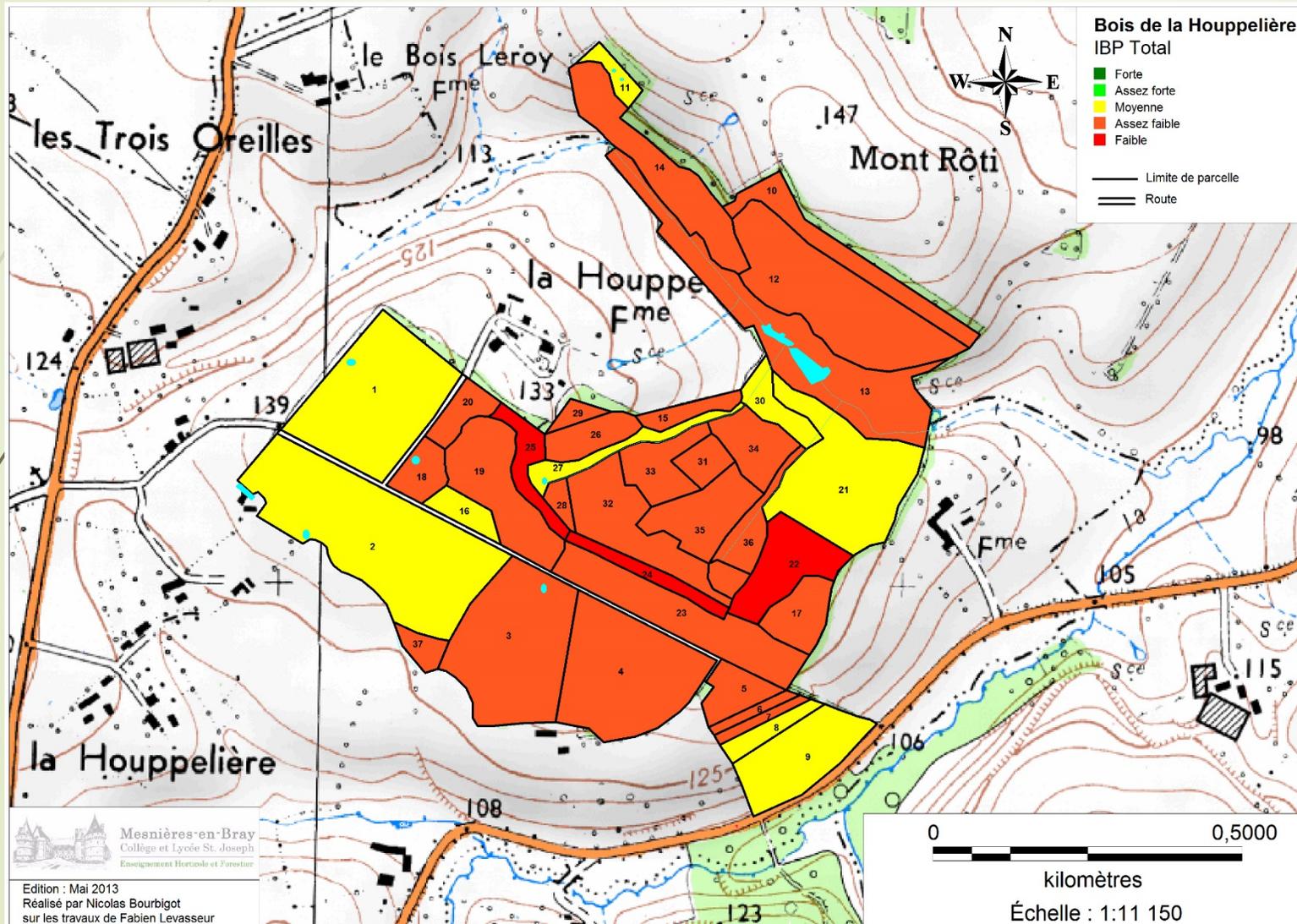
POUR REALISER LE RELEVÉ PARTIEL PAR TRANSECT :



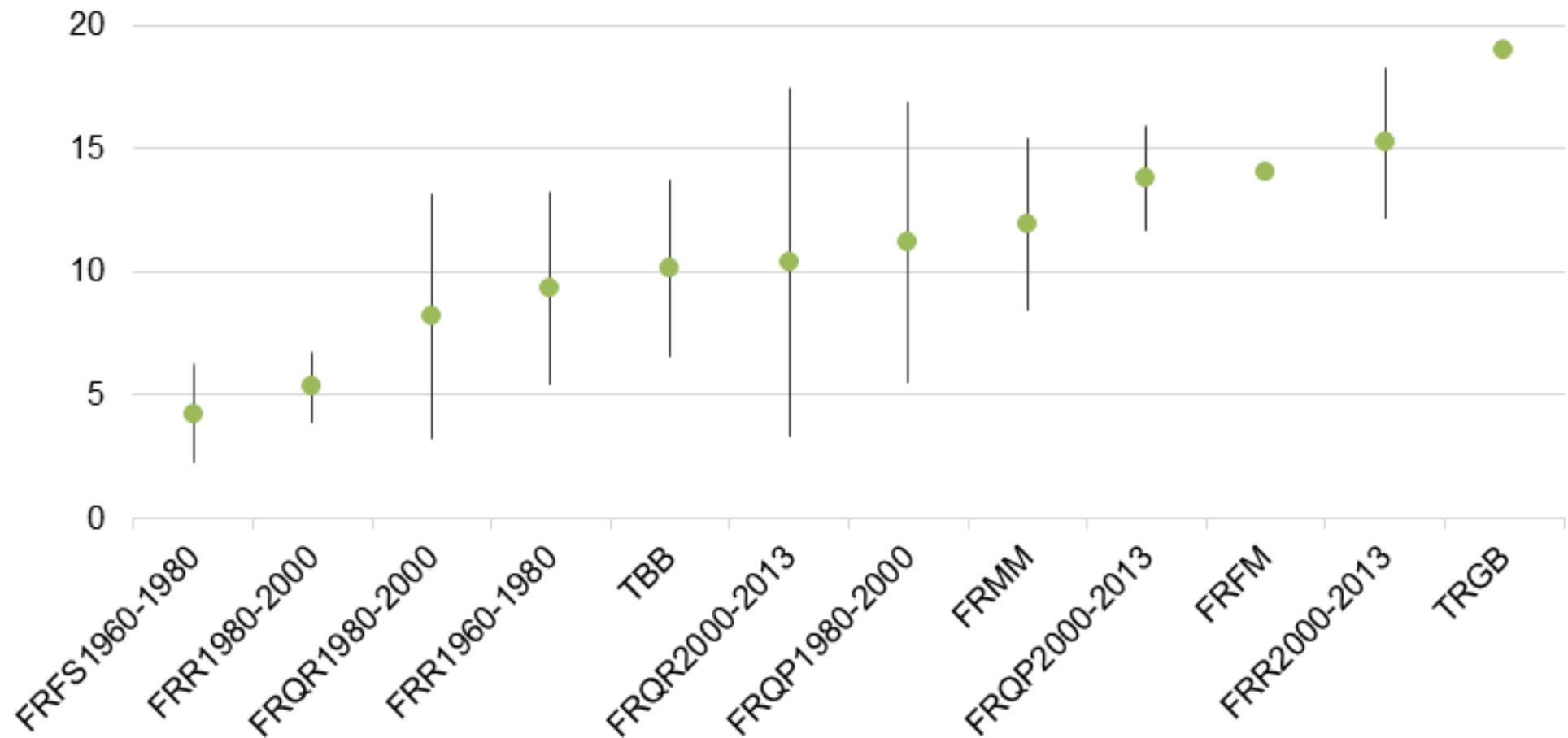
L'IBP est décrit dans les bandes grises, en sautant une virée sur deux, soit sur 50% du peuplement (si l'espacement est moins régulier, calculer la surface parcourue avec la largeur et la longueur des bandes).

Dans la zone non parcourue (bandes en vert), on observe les 4 facteurs nécessaires à l'évaluation complète de l'IBP (A, G, I, J) et on reporte les données sur la même fiche. Les observations sont réalisées depuis les bandes parcourues, éventuellement en se détournant du cheminement.





Moyennes et écart-types des résultats de l'IBP gestion par type de peuplement



Encodage dans tableur Excel* 2010 ou 2013

:

MODE D'EMPLOI : saisir les données dans

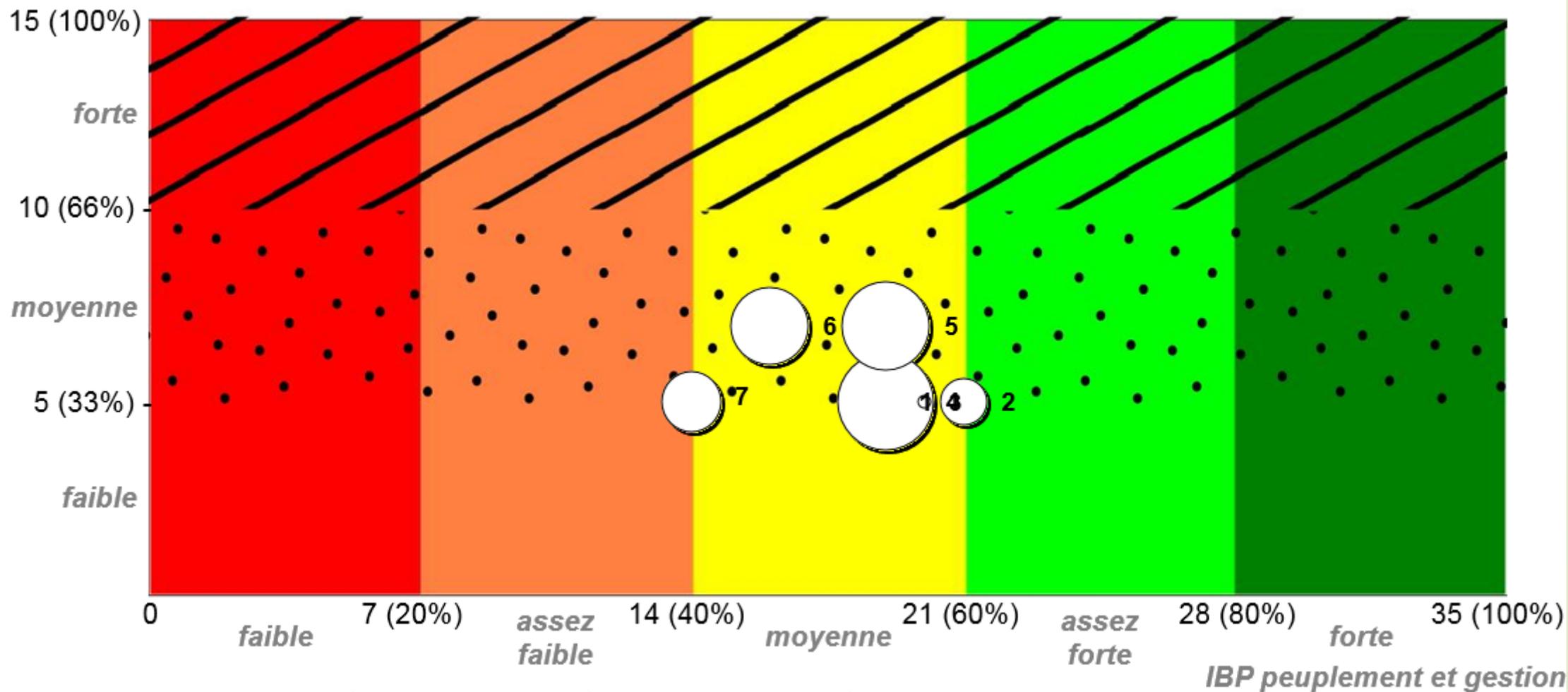
cellules marron = rubriques obligatoires
cellules blanches = rubriques facultatives

Nom du relevé	Date	Surface parcourue (ha)	REFE	OBSERVATIONS			VALEURS IBP									
							Facteurs liés au peuplement et à la gestion							Facteurs liés au contexte		
							A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Essences forestières autochtones	Structure verticale de la végétation	Bois mort sur pied de "grosse" circonférence	Bois mort au sol de "grosse" circonférence	Très gros bois vivants	Arbres vivants porteurs de microhabitats	Milieux ouverts	Continuité temporelle de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milieux rocheux							
exemple	01/06/10	1					2	5	2	5	2	5	2	2	2	0
Très riche irrégulier	01/06/13	1.397					5	5	0	0	2	5	2	5	0	0
Riche régularisé GB-BM	01/06/13	2.19					5	5	2	0	2	5	2	5	0	0
Riche irrégulier	01/06/13	9.177					5	5	0	0	2	5	2	5	0	0
Normal régularisé GB	01/06/13	0.1995					2	5	2	2	2	5	2	5	0	0
Normal irrégulier	01/06/13	7.581					5	5	0	0	2	5	2	5	2	0
Clair irrégularisé	01/06/13	6					5	2	0	0	2	5	2	5	2	0
Pauvre régularisé PB-BM	01/06/13	3.6					5	2	0	0	0	5	2	5	0	0

*Incompatible avec openoffice ou libreoffice en raison des macros

IBP contexte

IBP contexte vs IBP peuplement et gestion, par relevé

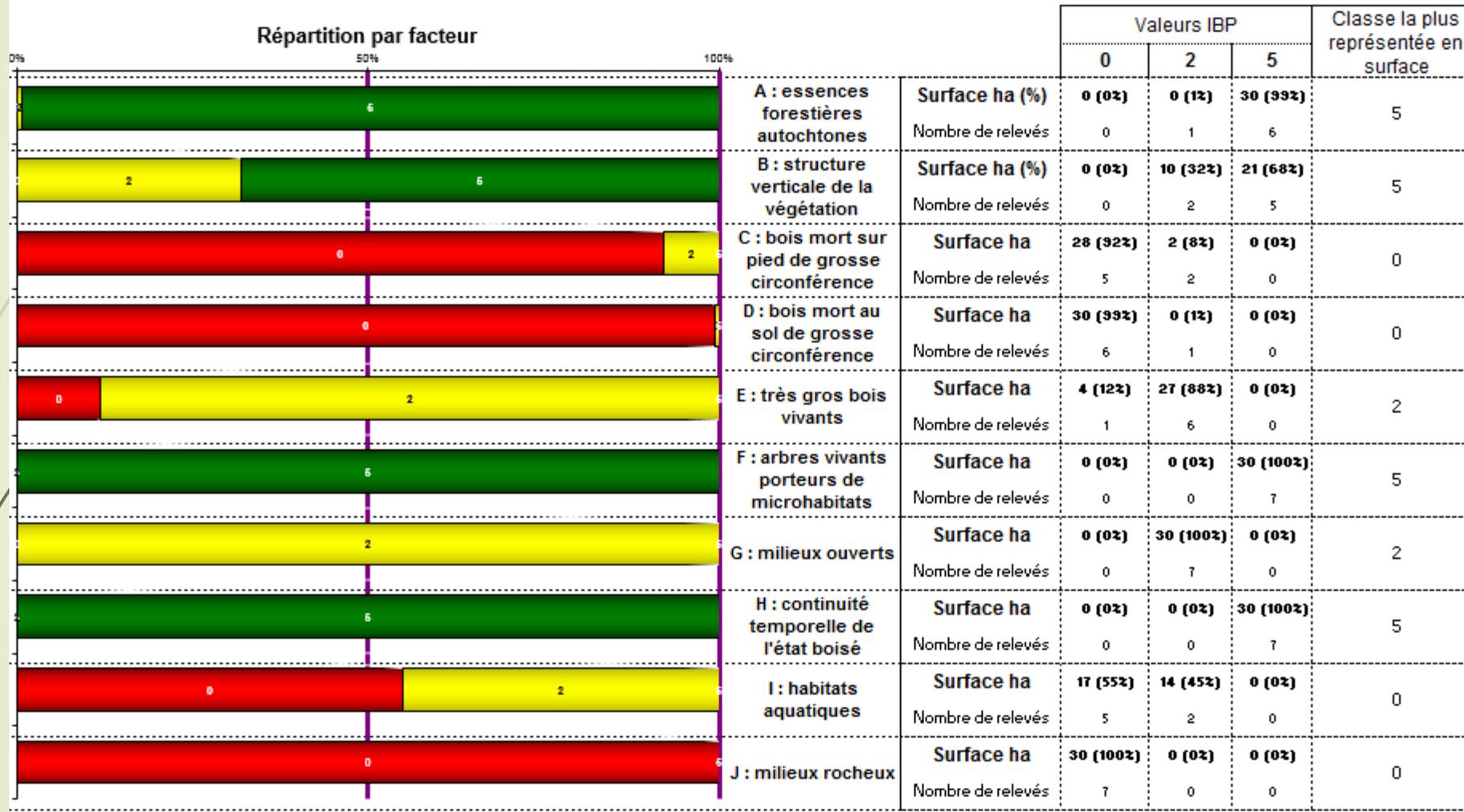


NB : La taille des points est proportionnelle à la surface totale des relevés (≧ surf. parcourue des relevés)

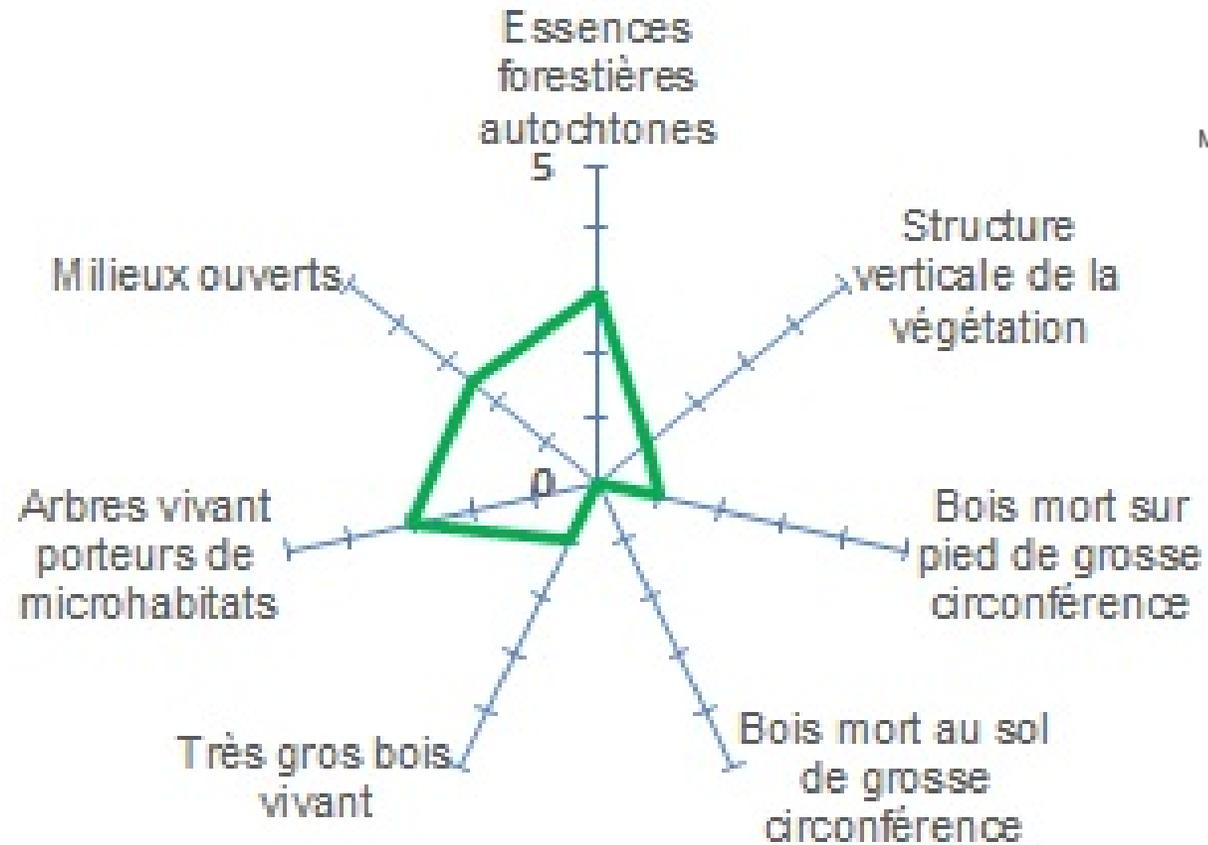
ou des
peuplements

ou des
peuplements

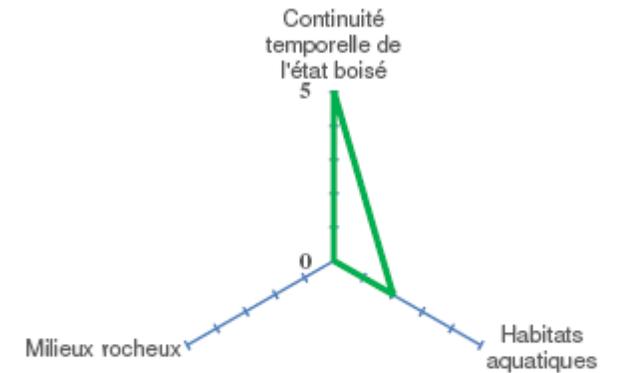
Répartition de la surface totale des relevés par classe de valeurs IBP



IBP - facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière



IBP - facteurs liés au contexte



Evaluation de la pertinence de l'Indice de biodiversité potentielle au niveau d'une forêt



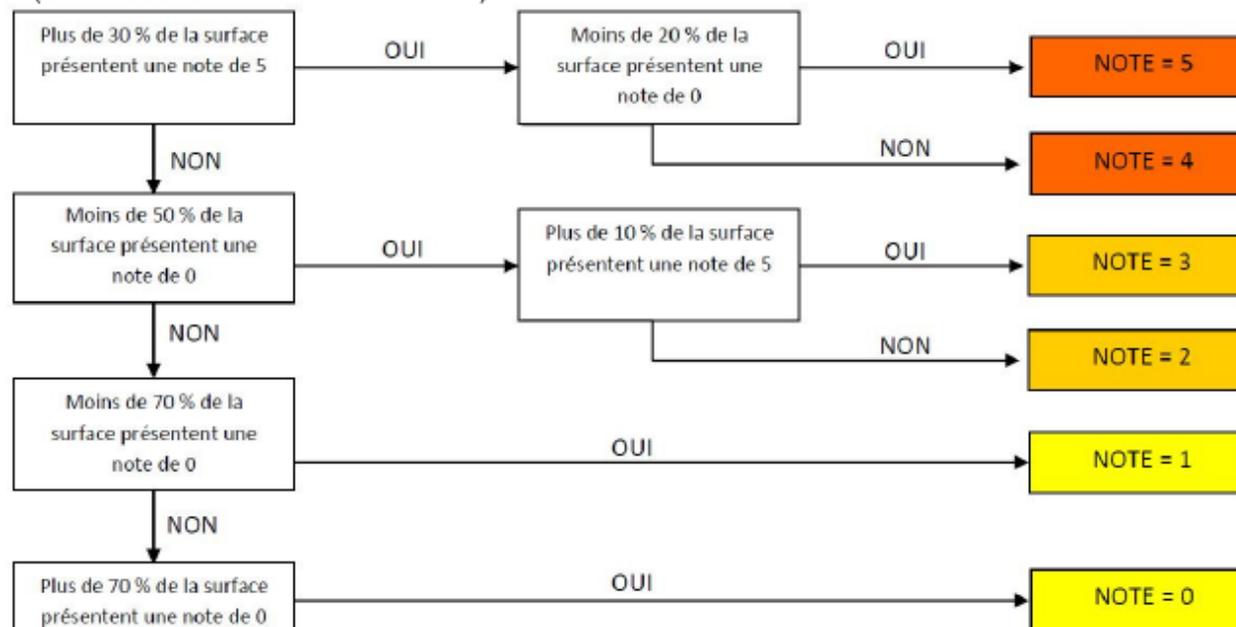
Mémoire de fin d'études

Romain MANI
FIF 19^{ème} promotion
2008-2011

Août 2011

Calcul d'une note moyenne par facteur à l'échelle de la propriété ou du massif (Méthode Mani) :

Facteur A (essences forestière autochtones) :



Facteur A :		Facteur B :		Facteur C :		Facteur D :	
note	% surface	strates	% surface	note	% surface	note	% surface
0	0%	herb	87%	0	77%	0	93%
2	32%	< 7 m	34%	2	22%	2	7%
5	68%	7 à 20 m	47%	5	1%	5	0%
nb genre	>8	> 20 m	64%	note final	1	note final	0
note final	3	note final	1				

Evaluation de la pertinence de l'Indice
 de biodiversité potentielle au niveau
 d'une forêt



Mémoire de fin d'études

Romain MANI
 FIF 19^{ème} promotion
 2008-2011

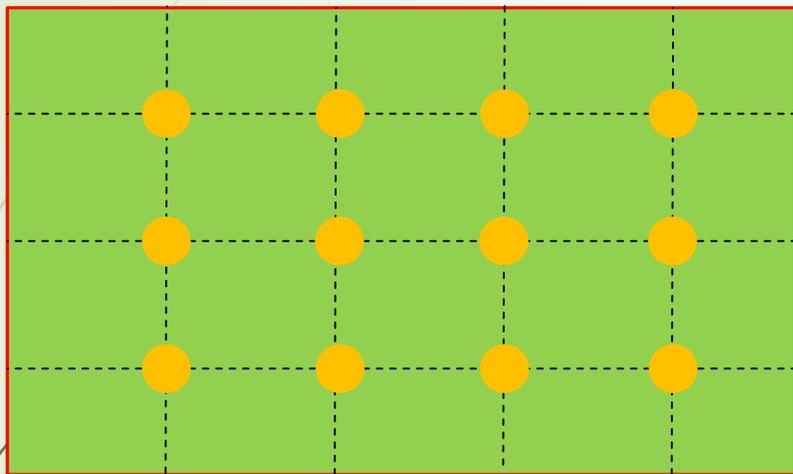
Août 2011

Facteur E :		Facteur F :		Facteur G :	
note	% surface	note	% surface	lisières	98/ha
0	68%	0	19%	note lisière	4
2	4%	2	55%	0% ouverture	63%
5	28%	5	26%	< 1 %	0%
note final	1	note final	3	1 à 5%	6%
				> 5%	31%
				note ouverture	1
				note finale	2,5

II. Inventaire par échantillonnage

16

En l'absence d'une carte des types de peuplements : couplage IBP/typo ppt
→ échantillonnage (taux conseillé à l'échelle d'une propriété : 10 à 30%)



Placette circulaire
0,20 ha (R=25,2 m)
0,33 ha (R=32,6 m)
+ correction pente

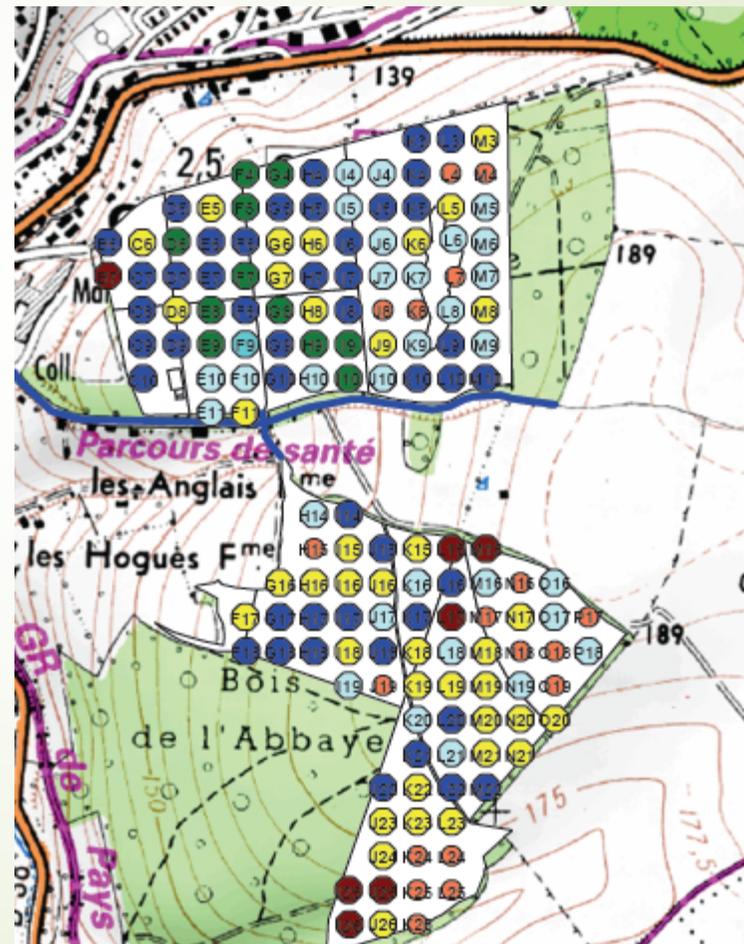


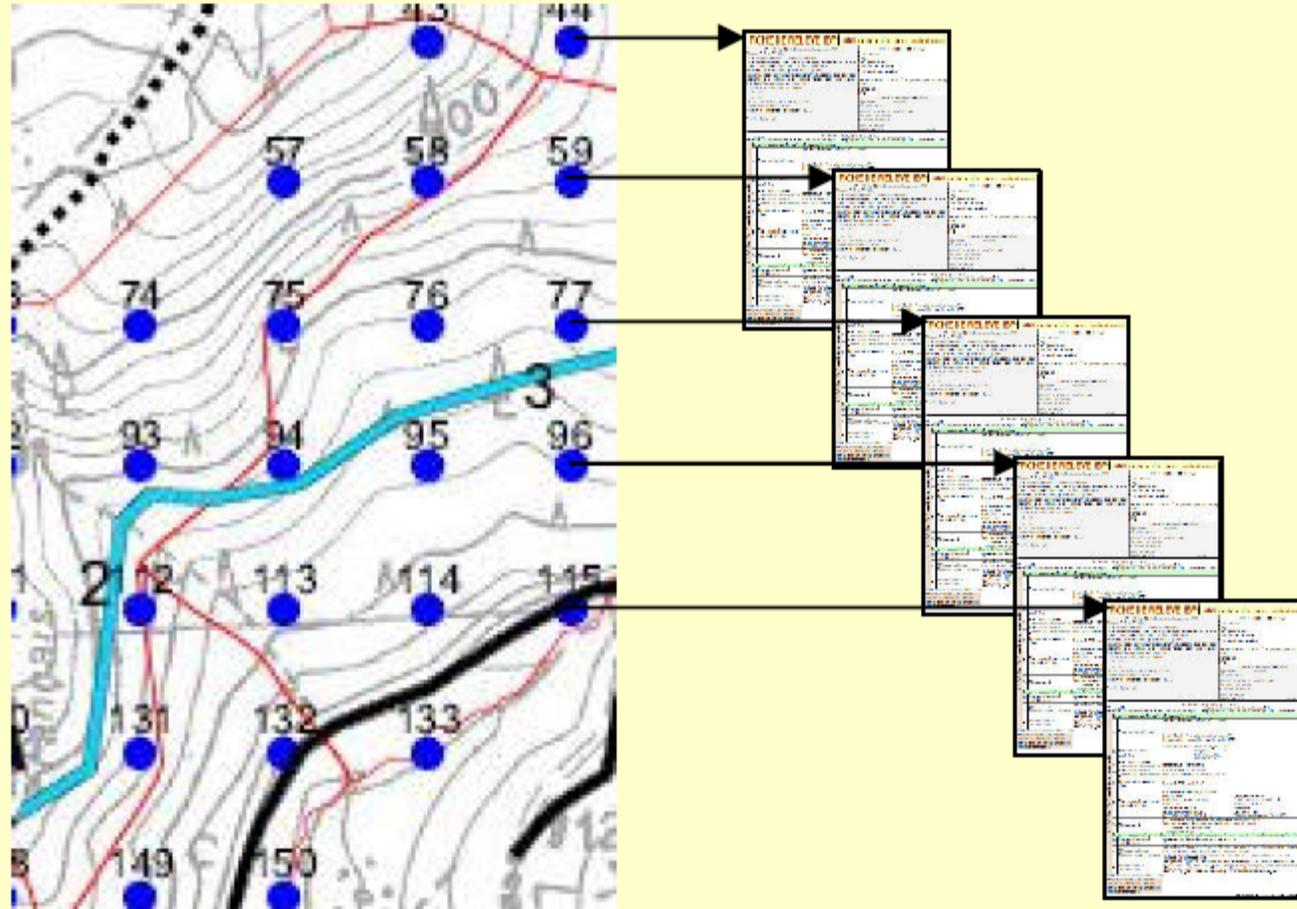
Galliard_Grille_stage par TYPE_STRUCTURE

● Type 3 Très riche irrégulier	(7)
● Type 4 Riche régularisé GB-BM	(11)
● Type 6 Riche irrégulier	(46)
● Type 7 Normal régularisé GB	(1)
● Type 9 Normal irrégulier	(38)
● Type 12 Clair irrégularisé	(30)
● Type 13 Pauvre régularisé PB-BM	(18)

Maillages : 50 m ou 75 m ou 100 m ou plus
Dans le cadre d'inventaires typologiques ou systématiques

Ex : Mise en œuvre : exemple du bois de l'hospice et de l'abbaye





Données brutes recueillies successivement dans chaque placette et retranscrites sur des fiches différentes ; score IBP calculé à la fin de l'inventaire et non sur chaque placette.

FICHE DE RELEVÉ IBP

relevé par **échantillonnage** (rubriques obligatoires en gras)

REFERENCES DU RELEVÉ

Nom du relevé :
 Date :
 Surf. placette (ha) :
 Nom des observateurs :
 Commentaire sur le relevé :
 Affectation de la placette à un groupe (après traitement)
 Nom :
 Surface (ha) :
 Type :

CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP

Version IBP : Fertilité : fertile à moy., fertile / peu ou très peu fertile
 Domaine : atlantique / continental / méditerranéen / htes montagnes Etage : planitiaire et coll. / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen

Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière

RELEVÉ IBP v2.7 AC - voir Fiche de définition IBP	A	Essences autochtones	Liste des autochtones (plafonnée à 5 essences) : Couvert libre de l'ensemble des autochtones en % = Liste des exotiques (non utilisées pour le calcul de l'IBP) :
	B	Structure verticale végétation	Couvert strates en % : herb. + semi-ligneux = feuillage bas = feuillage intermédiaire = feuillage haut =
	C	Bols mort sur pied de grosse circonférence (BMP)	Nombre de BMP (non plafonné) =
	D	Bols mort au sol de grosse circonférence (BM@)	Nombre de BM@ (non plafonné) = Présence de petits bols morts au sol : oui / non
	E	Très gros bols vivants (TGB)	Nombre de TGB (non plafonné) =
	F	Arbres vivants porteurs de microhabitats (mh)	Nombre de microhabitats (non plafonné) : Cavité de pics = Fente ou écorce décollée = Cavité de pied à fond dur = Champignon = Bols non carié = Couleée de sève (résine exclue) = Cavité à terreau ou bols carié, tronc = Charpentière ou cime brisée (d>20 cm) = Cavité à terreau ou bols carié, pied = Bols mort dans houppier (>20% ou d>20) = Cavité remplie d'eau = Lianes et gui (>1/3) =
	G	Milieus ouverts	PC - peuplement clair à végétation de milieu ouvert (pas de trouées nettes) : % = En dehors des zones de peuplement clair (identifiées précédemment) : T - surf. trouées (< 1,5 Ha) en m ² = L - long. lièzières en m =

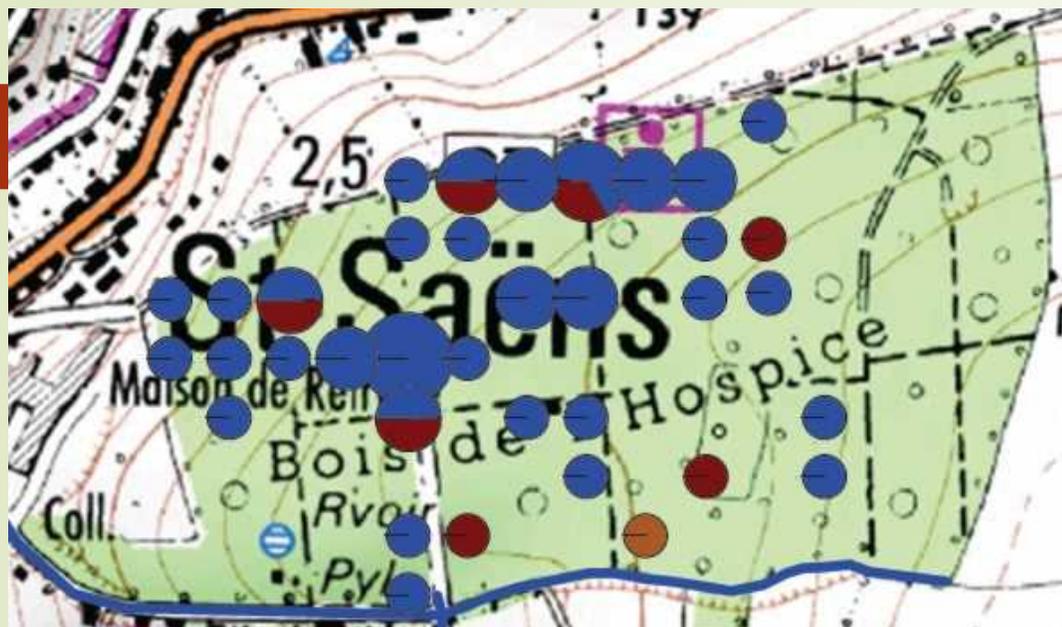
Facteurs liés au contexte, résultant de l'histoire ou des conditions stationnelles, mais pouvant être modifiés par l'activité forestière

RELEVÉ IBP v2.7 AC - voir Fiche de définition IBP	H	Continuité temporelle de l'état boisé	Signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...):
	I	Milieus aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	Liste (plafonné à 2 types / relevé) : Sources / Ruisselets, fossés humides non entretenus et petits canaux (largeur < 1 m) / Petits cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivières et fleuves (l > 8 m) / Bras mort / Lacs (plans d'eau profonds) / Etangs (plans d'eau peu profonds) / Mares (autres petits points d'eau) / Tourbières / Zones marécageuses
	J	Milieus rocheux (surface > 20 m ²)	Liste (plafonné à 2 types / relevé) : Falaise / Dalle / Lapiaz (et grandes diaclases fraîches) / Grotte gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont tas de pierre, murette > 20 m, ruine) / Affleurement de bancs de galets / Eboulis instable / Chaos de blocs > 2 m / Rochers (de hauteur inférieure à celle du peuplement : gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurements autres que dalle ou lapiaz)

Habitats ou espèces remarquables observés :

Milieus aquatiques et rocheux observés en dehors des placettes lors du parours (indiquer le type et la localisation schématisée)

Facteurs	Mode de calcul de l'IBP v2.6 AC à partir des données recueillies sur un groupe de placettes
A : Essences autochtones	* Faire la liste complète des essences trouvées sur les placettes, puis déterminer la valeur (0 2 5) en fonction des seuils. Additionner la surface du couvert libre de l'ensemble des essences autochtones de chaque placette et plafonner la valeur à 2 si ce couvert libre total est <1/10 (10%) de la surface totale des placettes.
B : Structure verticale de la végétation	* Faire la liste complète des strates trouvées sur les placettes. Additionner la surface occupée par chaque strate dans chaque placette et ne compter une strate que si elle occupe au moins 1/10 (10%) de la surface totale des placettes. Déterminer la valeur (0 2 5) en fonction des seuils.
C : Bois morts sur pied de «grosse» circonférence	* Faire la moyenne du nombre de tiges dans le groupe de placettes, puis la ramener à l'hectare et déterminer la valeur (0 2 5) en fonction des seuils.
D : Bois morts au sol de « grosse » circonférence	* Faire la moyenne du nombre de troncs dans le groupe de placettes, puis la ramener à l'hectare et déterminer la valeur (0 2 5) en fonction des seuils, cette valeur étant plafonnée à 2 si la surface des placettes ayant du petit bois mort au sol est < 25% de la surface totale des placettes.
E : Densité des très gros bois vivant	* Faire la moyenne du nombre d'arbres dans le groupe de placettes, puis la ramener à l'hectare et déterminer la valeur (0 2 5) en fonction des seuils.
F : Densité des arbres vivants porteurs de microhabitats	* Faire la moyenne des microhabitats par type dans le groupe de placettes, puis ramener les valeurs à l'ha ; plafonner cette valeur moyenne à l'ha à 2 microhabitats / type / ha. * Additionner le nombre de microhabitats / ha des différents types dans le groupe de placettes, puis déterminer la valeur (0 2 5) en fonction des seuils.
G : Présence de milieu ouvert	* Calculer la somme des surfaces de peuplements clairs (s PC), la somme des surfaces de trouées (s T) et la somme des longueurs de lisières que l'on convertit en surface avec une largeur standard de 2 m (s L). * Additionner les trois surfaces (s PC + s T + s L) puis calculer leur % par rapport à la surface totale des placettes ; déterminer la valeur (0 2 5) en fonction des seuils.
H : Continuité temporelle de l'état boisée	* Si les valeurs des placettes sont différentes, attribuer la valeur 2 (car on est alors en présence d'un peuplement partiellement défriché et boisé). Sinon, attribuer la valeur commune.
I : Diversité des milieux aquatiques	* Faire la liste complète des types de milieux aquatiques trouvés sur les placettes et sur le relevé « hors placettes » du groupe puis déterminer la valeur (0 2 5) en fonction des seuils.
J : Diversité des milieux rocheux	* Faire la liste complète des types de milieux rocheux trouvés sur les placettes et sur le relevé « hors placettes » du groupe puis déterminer la valeur (0 2 5) en fonction des seuils.



Secteurs de Gaillard_Grille_stage1



	3	4	6	7	9	12	13	Note totale
	Très riche irrégulier	Riche régularisé GB - BM	Riche irrégulier	Normal régularisé GB	Normal irrégulier	Clair irrégularisé	Pauvre régularisé PB - BM	Pauvre régularisé PB - BM
Nombre de	7	11	46	1	38	30	18	151
Facteur A	5	2	2	2	2	2	2	2
Facteur B	5	5	5	5	5	2	2	5
Facteur C	0	2	0	2	0	0	0	0
Facteur D	0	0	0	2	0	0	0	0
Facteur E	2	2	2	2	2	2	0	2
Facteur F	5	5	5	5	5	5	5	5
Facteur G	2	2	2	2	2	2	2	2
IBP gestion	19	18	16	20	16	13	11	16
Facteur H	5	5	5	5	5	5	5	5
Facteur I	0	0	0	0	2	2	0	2
Facteur J	0	0	0	0	0	0	0	0
IBP context	5	5	5	5	7	7	5	7
IBP total	24	23	21	25	23	20	16	23
Code	31	31	31	31	32	22	21	32



Merci pour votre attention !



BIODIFOR Mesnières

“ Intégration dans les modules de formation (BTS Gestion Forestière, Bac Pro Forêt et Bac STAV) d’outils de diagnostic (IBP) concernant l’évaluation de la biodiversité potentielle des peuplements/habitats et l’impact de la gestion forestière courante sur celle-ci. ”

Site en construction (été 2013) : J-Y Massenet, N. Bourbiac

BTS

Logo: BiodiFor, Lycée de Mesnières-en-Brie

Accueil | Le projet | L’ITBP | Méthodes et exemples | Activités classes | Ressources | Archives

Votre Ecole d’Informatique à Paris

Diplômes, Emplois, Compétences Initial / Alternance **IRIS** En savoir +

Formation des enseignants : session CNPF à Mesnières (12 et 13/9/2013)

En ce mois de septembre 2013, une formation sur la biodiversité et l’indice de biodiversité potentielle était réalisée à Mesnières, profitant ainsi des dispositifs mis en place durant l’été dans le cadre du projet BiodiFor.

Formateur : Pierre Gonin (Centre National de la Propriété Forestière).

Soutien technique et logistique : Jean Yves Massenet et étudiants de BTS Gestion Forestière (Thibault Lorin, Maxime Clavel, Fabien Levasseur). Une salle équipée d’un vidéoprojecteur, le matériel dendrométrique et les GPS, ainsi qu’un car de l’établissement étaient mis à disposition de la formation. Merci aussi à mes collègues qui ont participé à la formation et qui ont bien voulu conduire le car.

Participants : Philippe Parmentier (Lycée Mesnières), Sébastien Degardiez (Lycée Mesnières), Julien Houzard, (Lycée d’Envermeu), Thierry LORAND (Légit de Vire), Christophe GUENIER (Légit de Vire), Jean-Christophe ANTON (Lycée d’Envermeu), Roland LE BROUDER (Légit de Morlaix), Karine VOOGDEN (Légit de Morlaix), Eléna LEMERCIER (Légit de Morlaix)

Déroulement :

Jeudi 12/9/2013 :

